



RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Les femmes face aux maladies non transmissibles en Afrique :

Cartographie de l'étendue, des parties prenantes et de la portée des activités axées sur les droits pour contrer l'impact des MNT sur les femmes africaines

Auteure du rapport

Dr Johanna Riha

Équipe de rédaction

Jessica Horn, Beatrice Boakye-Yiadom

Conception

D237

Publié par le Fonds africain pour le développement de la femme en 2020

Citation suggérée : AWDF. 2020. *Les femmes face aux maladies non transmissibles en Afrique : Cartographie de l'étendue, des parties prenantes et de la portée des activités axées sur les droits pour contrer l'impact des MNT sur les femmes africaines* : Résumé analytique, Ghana : Fonds africain pour le développement de la femme

Dans l'esprit du partage des connaissances féministes, ce document est publié sous une licence Creative Commons qui permet une distribution non commerciale sous forme originale avec mention complète des auteurs.



Fonds africain pour le développement de la femme
Avenue Justice Sarkodie Addo, Legon Est, Accra, Ghana

E: awdf@awdf.org T: +233 28 966 9666 www.awdf.org



Le Fonds africain pour le développement de la femme espère que ce rapport contribuera à mettre en évidence l'ampleur et les principales préoccupations liées au genre sur les MNT et les femmes en Afrique, en soulignant l'urgence d'aller au-delà des limites traditionnelles de la santé pour s'attaquer à ces maladies.



Résumé analytique

1

Les maladies non transmissibles (MNT) — qui comprennent les maladies cardiovasculaires, le diabète, les cancers, les maladies respiratoires chroniques et les troubles de santé mentale — sont déjà les principales causes de décès et d'invalidité chez les femmes dans de nombreux pays d'Afrique, avec des prévisions inquiétantes pour l'avenir. La santé des femmes sur le continent fait cependant l'objet d'une attention nationale, régionale et mondiale largement tournée vers les maladies infectieuses et la santé maternelle et infantile. L'ampleur de l'impact des MNT sur la santé et le bien-être des femmes africaines continue d'être sous-déclarée et peu étudiée. En outre, il subsiste un vide d'informations sur les initiatives locales menées par des femmes sur le continent, qui répondent déjà à l'augmentation des MNT au sein de leurs communautés.

Afin de combler ces lacunes et d'explorer les possibilités de mieux soutenir les organisations de femmes africaines en matière de prévention et de contrôle

des MNT, le Fonds africain pour le développement de la femme a entrepris un projet de recherche pour déterminer :

(1) l'échelle et les principales préoccupations liées au genre sur les MNT et les femmes en Afrique; (2) les parties prenantes clés répondant à la recrudescence des MNT en Afrique; (3) les activités menées par ces parties prenantes et la prise en compte du genre, de l'équité et des droits dans ces interventions; et (4) les opportunités et les défis pour les organisations de femmes africaines autour de l'engagement dans la prévention et le contrôle des MNT et les moyens d'impulser un plus grand engagement sur les liens entre les MNT et les droits de la femme. Le projet porte plus particulièrement sur les maladies cardiovasculaires, le diabète, les cancers, les maladies respiratoires chroniques et la santé mentale et couvre les 54 pays d'Afrique. Les informations et les données recueillies dans ce rapport ont été obtenues auprès de diverses sources, notamment des plateformes de données



Le projet porte plus particulièrement sur les maladies cardiovasculaires, le diabète, les cancers, les maladies respiratoires chroniques et la santé mentale et couvre les 54 pays d'Afrique.



publiques, une revue de la littérature grise et de la littérature publiée, une enquête en ligne et des entretiens approfondis à l'endroit des organisations de femmes africaines. Voici le résumé des principales conclusions.

La charge de morbidité des MNT chez les femmes du continent a été établie sur la base de l'étude la plus récente sur la charge mondiale de morbidité, datant de 2017 :

- On estimait à plus de 22 millions le nombre de femmes vivant avec des maladies cardiovasculaires en Afrique, près de 2,6 millions de nouveaux cas de maladies cardiovasculaires ont été enregistrés chez elles cette année-là et plus de 675 000 décès.
- Plus de 25 millions de femmes étaient atteintes de diabète et plus de 85 000 femmes en sont mortes. Environ 1 sur 10 naissances vivantes en Afrique étaient affectées par l'hyperglycémie pendant la grossesse, un facteur de risque de diabète gestationnel associé à des résultats cliniques défavorables pour la mère et son enfant.
- Plus de 2,4 millions de femmes en Afrique avaient une forme de cancer et plus de nouveaux cas de

cancer ont été recensés chez les femmes que chez les hommes. Les cancers les plus fréquents chez les femmes en Afrique étaient le cancer du sein, le cancer du col de l'utérus, le cancer des ovaires, le cancer du côlon et du rectum et le cancer de la thyroïde.

- Sur les plus de 70 millions de cas de maladies respiratoires chroniques en Afrique, plus de la moitié (37 millions de cas) touchaient des femmes et près de 90 000 femmes en sont mortes en Afrique cette année-là.
- Près de 73 millions de femmes étaient atteintes de troubles mentaux et plus de 235 millions de femmes étaient atteintes de troubles neurologiques.

Ces chiffres commencent à donner une idée de l'ampleur du problème. Toutefois, il est important de noter qu'il existe de grandes variations géographiques entre les régions et les pays.

Les principales parties prenantes engagées dans la prévention et le contrôle des MNT peuvent être regroupées en deux grandes catégories, à savoir celles du secteur étatique et celles du secteur non étatique.

Le secteur étatique comprend toutes les organisations d'États, y compris les structures gouvernementales régionales et locales. Le secteur non étatique comprend : (1) les grands acteurs transnationaux mondiaux comme l'Organisation des Nations Unies, les entités connexes comme l'Organisation mondiale de la santé, ainsi que les organisations intergouvernementales comme l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté de l'Afrique de l'Est, la Communauté de développement de l'Afrique australe, l'Organisation ouest-africaine de la santé, (2) la société civile et les organisations non gouvernementales, (3) les associations professionnelles, (4) les institutions académiques et institutions de recherche, (5) les entreprises commerciales (industrie privée), (6) les partenariats public-privé, et (vii) les organisations philanthropiques.

Dans l'ensemble, compte tenu du fardeau des maladies non transmissibles en Afrique, sans parler des coûts sociaux et économiques, la réponse des acteurs mondiaux et nationaux accuse malheureusement un important retard. Les pays africains ne consacrent déjà pas suffisamment de ressources à la santé et le financement de la lutte contre les MNT est une moindre priorité. En outre, le manque d'intérêt et le financement inadéquat des bailleurs de fonds pour les MNT sont un facteur supplémentaire qui contribue à ce retard dans la définition des priorités et la réponse. Les stratégies pour faire face à la charge actuelle et future des MNT peuvent être divisées en deux groupes, à savoir les stratégies qui se concentrent sur la prévention et celles qui se concentrent sur la mise à disposition de personnes atteintes des MNT des services et des soins. Étant donné les prévisions alarmantes

quant au fardeau futur des MNT en Afrique, les efforts des autorités se concentrent de plus en plus sur la prévention. Toutefois, en raison de la diversité des facteurs de risque liés aux maladies non transmissibles et aux troubles mentaux, il est essentiel de mener une action multisectorielle, impliquant le secteur de la santé et d'autres secteurs. Cela reste le principal défi.

Une poignée d'organisations de la société civile et d'ONG ont participé à des actions de sensibilisation importantes, tant au niveau mondial que national. Leurs efforts ont abouti à une grande partie des avancées actuelles en matière d'engagements politiques en faveur des MNT, d'élaboration de politiques pertinentes et, dans certains cas, d'actions directes pour combattre les MNT sur le continent. En dépit de ces progrès, la réponse de la société civile est relativement récente et reste largement fragmentée et faible, les groupes se concentrant souvent sur des maladies ou des facteurs de risque spécifiques, et s'étendant rarement au-delà du secteur de la santé. Il y a eu récemment un effort pour engager et coordonner plus activement la réponse des OSC locales pour la prévention et le contrôle des MNT. Cependant, la plupart de ces travaux n'ont pas porté sur les organisations dirigées par des femmes sur le continent et on sait peu de choses sur le travail qu'elles mènent pour s'attaquer aux MNT.

Notre enquête en ligne auprès de 77 organisations de la société civile dirigées par des femmes dans 22 pays d'Afrique a révélé que près de 70 % d'entre elles travaillaient déjà sur les MNT, la majorité d'entre elles s'occupant de la sensibilisation ou de la conscientisation des femmes, des jeunes filles et des communautés à la prévention et à la gestion des MNT. Parmi les organisations dirigées par

des femmes œuvrant déjà sur les MNT, la plupart d'entre elles travaillent sur les MNT en général. Parmi celles qui ont spécifiquement mentionné un groupe de maladies, le cancer était le domaine le plus fréquemment cité, suivi du diabète, de la santé mentale et des maladies cardiovasculaires. Le principal défi auquel les organisations ont dû faire face était le manque de fonds pour soutenir leur intervention sur les MNT. Le manque d'expertise/ de connaissances en matière de prévention et de lutte contre les MNT au sein des organisations est le deuxième défi le plus souvent cité, suivi du manque de personnel pour coordonner le travail lié aux MNT. Parmi les autres défis, citons les barrières socioculturelles, le manque de priorités politiques, la négligence des femmes en dehors des âges de procréation, en particulier les personnes âgées qui ont une incidence beaucoup plus élevée des MNT, la faible priorité accordée à la santé mentale, les obstacles liés à l'opérationnalisation des résultats de recherche, la présentation des MNT comme un problème technique et la riposte de l'industrie, en particulier des sociétés de tabac et d'alcool.

Les organisations africaines dirigées par des femmes ont indiqué qu'elles étaient bien placées pour faire face au fardeau croissant des MNT en raison de leur capacité à : toucher et renforcer les capacités des communautés locales ; créer un lien direct entre les communautés et les décideurs politiques ; mettre en place une action et une solidarité multisectorielles ; fournir des soins et un appui holistiques aux femmes et aux filles ; engager les jeunes ; soutenir les activités grâce à un niveau élevé d'engagement ; et avoir un impact important avec des ressources minimales. Sur la base des études entreprises pour ce rapport, nous présentons ci-dessous une série de recommandations sur les moyens de soutenir un engagement plus important des organisations de

femmes africaines sur les liens entre les MNT et les droits de la femme.

- 1 Mobiliser et accroître le soutien financier aux travaux en cours actuellement et ceux prévus par les organisations de femmes africaines qui se concentrent sur la prévention et le contrôle des MNT ;
- 2 Renforcer les capacités des organisations africaines dirigées par des femmes qui travaillent actuellement ou prévoient de travailler sur les MNT.
- 3 Faciliter l'accès et la création d'informations relatives à la prévention et au contrôle des MNT pour les organisations africaines dirigées par des femmes travaillant actuellement sur les MNT ainsi que pour celles qui ne travaillent pas encore directement sur les MNT.
- 4 Soutenir la formation de coalitions ou partenariats multisectoriels avec d'autres organisations dirigées par des femmes dans le domaine de la santé ou d'autres domaines, aux niveaux national, régional et local.
- 5 Bâtir un leadership féministe africain pour contrer et autonomiser globalement les femmes sur le continent.

Le Fonds africain pour le développement de la femme espère que ce rapport contribuera à mettre en évidence l'ampleur et les principales préoccupations liées au genre sur les MNT et les femmes en Afrique, en soulignant l'urgence d'aller au-delà des limites traditionnelles de la santé pour s'attaquer à ces maladies. En définitive, nous voulons, par ce travail, encourager les actions visant à soutenir un plus grand engagement sur les liens entre les MNT et les droits de la femme, notamment par le biais du travail des organisations dirigées par des femmes africaines.



awdf@awdf.org

www.awdf.org